



# JUDO CLUB NONTRON

## REGLEMENT INTERIEUR

- ▶ Les cours de judo, taïso et jujitsu ont lieu à la salle des sports de Nontron, située à côté de la salle des fêtes. (Place des droits de l'homme).
- ▶ Pas de cours, pendant les vacances scolaires.
- ▶ Les parents sont civilement responsables de leur(s) enfant(s) **avant et après les cours.**
  
- ▶ Les parents des judokas devront s'assurer de la présence du professeur au début des cours.
- ▶ En cas d'absence, un mot sera affiché sur la porte d'entrée de la salle des sports, et envoyé sur le site internet et la page Facebook du club.
- ▶ Une attitude correcte est exigée en toutes circonstances.
- ▶ Pour éviter de blesser les partenaires, ayez les ongles des mains et des pieds coupés courts.
  
- ▶ Il est interdit de porter montre, bijoux, et barrettes à cheveux.
- ▶ Pensez à attacher vos cheveux s'ils sont longs (**chouchou**).
- ▶ **Respectez le tatami**, portez des chaussons ou claquettes en dehors de celui-ci, pour l'hygiène.
  
- ▶ Les judokas devront boire en dehors du tatami, **et il est interdit de manger dans le dojo** (règlement de la maison des sports municipale).
- ▶ Pensez que la courtoisie et la politesse facilitent les relations.
  
- ▶ Nous demandons aux parents qui restent au dojo, de faire preuve de discrétion, pour le bon déroulement des cours.
  
- ▶ Si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander aux membres du bureau.

**Pour des renseignements ou en cas de problèmes vous pouvez joindre :**

Le président, Jean-Luc FREDON 05 53 56 92 71 ou 06 30 21 28 31  
Le trésorier, Thierry RESTOIN 06 74 52 38 58  
Le secrétaire, Stéphane BRIVE 06 15 45 93 97

**Nous vous souhaitons une bonne saison.**